

THEMATIQUE : ANIMATION DE LA VIE SOCIALE	SDSF : Développer et soutenir une offre de qualité aux familles
---	---

Action 11 : Maintenir et/ou développer les actions de l'AFTR

Rappel du diagnostic

- AFTR (Association des Familles du Territoire de Rambervillers), association connue et reconnue sur le territoire
- AFTR seul équipement agréé dans l'animation de la vie sociale sur le territoire
- Un projet social en cours de réécriture et travaillé en lien avec la CTG
- Manque de mobilisation de certaines familles
- Une volonté d'un rayonnement intercommunal du projet social de l'AFTR
- Des actions délocalisées dans différents villages
- Partenariat accru à envisager entre l'AFTR et toutes les communes du territoire
- Une fragilité financière de l'AFTR

Descriptif de l'action

Créer des conditions favorables (partenariat, itinérance, gouvernance, financement ...) à l'AFTR pour maintenir et/ou développer ses actions sur le territoire.

Objectifs de l'action

- 1) Evaluer les besoins des habitants pour réinterroger la pertinence des actions existantes
- 2) Proposer des actions adaptées et de qualité sur l'ensemble du territoire
- 3) Développer des actions sur l'ensemble du territoire en fonction des besoins repérés
- 4) Développer et formaliser des partenariats
- 5) Identifier le centre social comme soutien et appui aux associations locales du territoire en fonction de leurs besoins

Evaluation de l'action

Résultats attendus	Indicateurs/ critères d'évaluation
1) Des actions qui répondent aux besoins des habitants	1) Satisfaction des habitants
2) Une plus grande implication des familles dans les actions existantes ou à venir	2) Nombre de nouvelles familles impliquées dans les actions
3) Un développement des liens sociaux, rompre l'isolement des habitants	3) Nombre d'actions proposées
4) Une répartition des actions équilibrées sur le territoire	4) Répartition des actions sur le territoire en lien avec les besoins des familles
5) Des nouveaux partenariats	5) Nombre de nouveaux partenariats
6) Une complémentarité de l'AFTR avec les associations du territoire	6) Nombre d'associations du territoire qui travaillent avec l'AFTR
	7) Evolution du nombre d'adhérents

Référent de l'action

Le / la chargé (e) de coopération CTG participe au pilotage de suivi

Moyens mobilisables humains, financiers, matériels

- **Communauté de Communes de la Région de Rambervillers**
Pôle services à la personne (agent (e) chargé (e) de coopération CTG,...), salle, matériel,

prestations extérieures, subvention

- **Communes signataires de la CTG au sein de la Communauté de Communes de la Région de Rambervillers**

Acteurs de terrain, salle, matériel, prestations extérieures, subvention

- **CAF**

Appui technique du pôle partenaires et du chargé de conseil et de développement, subventions et prestations de services

- **Conseil départemental des Vosges**

Temps d'expertise des travailleurs médico- sociaux du Pôle Développement des Solidarités, subvention

- **MSA Lorraine**

Temps d'expertise du ou de la professionnel(le) du territoire, subvention

- **Autre**

AFTR, autres associations, les communes du territoire

Démarrage de l'action

2026

Point d'étape

Bilan annuel

Echéance

2030